

Structurer les filières agricoles

Enjeu / Encourager le développement de la production maraichère



<https://leslegumesdeneulise.fr/>



Plein feu sur :

Installation d'une ferme maraichère Bio à NEULISE

CoPLER

6 Rue de la Tête Noire

42470 St Symphorien de Lay

Alexandra DAVAL

Tel : 04.77.62.77.70

adaval@copler.fr

La CoPLER a souhaité encourager le développement des circuits courts et le développement de la production maraichère biologique sur son territoire.

Présentation de l'initiative

En juillet 2013, la commune de NEULISE a acheté à la SAFER un terrain de 5,38 ha au lieu-dit Rochefort. Elle l'a ensuite revendu à la CoPLER pour **la réalisation du projet de maraichage**.

La CoPLER, avec l'appui de l'ARDAB et de Vivre Bio en roannais, a ensuite trouvé une porteuse de projet pour développer une activité en vente directe. Cette dernière a été suivie pendant plusieurs mois par la chambre d'agriculture de la Loire dans le cadre du Parcours Projet Professionnel à l'installation, ainsi que par l'ADEAR sur le plan technique.

La CoPLER a sollicité l'association et la foncière Terre De Liens pour organiser un partenariat qui porte sur :

- La mise en place d'une collecte d'épargne citoyenne pour ce projet,
- L'acquisition du site à son coût de revient après réalisation des travaux par la CoPLER,
- La gestion locative avec la porteuse de projet.

Grace à ce montage, la CoPLER assume temporairement l'investissement et les demandes de subventions, qui sont ensuite répercutées à Terre De Liens en fin de d'opération via une minoration du prix de vente. L'exploitation est vendue à Terre De Liens afin de garantir l'intérêt collectif de ce projet sur le très long terme. Elle est mise à disposition à la porteuse de projet **via un bail à ferme environnemental** (qui garantit le caractère biologique de l'exploitation).

Un protocole d'accord a été signé avec :

- la porteuse du projet pour garantir le lien du projet avec la consommation et la restauration collective locale,
- Terre De Liens pour définir le montage juridique et financier du projet, et les engagements de chaque partie.

Objectifs

- Faciliter l'approvisionnement des restaurants collectifs publics et privés du territoire et de la restauration d'entreprise à moyen terme ; le tout en produits biologiques locaux,
- Contribuer au maintien et au renouvellement de l'activité agricole sur le territoire en facilitant l'accès au foncier pour des projets diversifiés,
- Compléter une offre alimentaire locale aujourd'hui incomplète, pour répondre à la demande et avoir un effet levier sur des projets collectifs de vente directe.

Conditions préalables à la mise en place de l'initiative

Pour que le projet soit réaliste, viable, et pérenne, de nombreux partenaires se sont réunis à différents stades du projet, pour participer à son élaboration et trouver ensemble les solutions les plus pertinentes : Chambre d'agriculture de la Loire, l'ARDAB, la SAFER, les syndicats agricoles, le comité de développement agricole, Vivre bio en roannais, des associations locales et élus locaux, le Syndicat Mixte « Roannais Pays de Rhône-Alpes », d'autres

EPCI du roannais à travers la dynamique Espace Test Agricole (Association ETAMINE) portée à l'échelle du pays, des maraîchers biologiques installés sur le roannais...

Moyens mis en œuvre

- Moyens humains :

Une ingénierie importante, affectée par la CoPLER a été nécessaire :

- En phase d'étude préalable pour le montage et le développement des partenariats,
- Pour l'animation de la collecte d'Épargne citoyenne,
- En phase travaux, pour le suivi administratif, financier et technique du projet.

- Moyens financiers :

L'acquisition du foncier et les études préalables se sont élevées à 43 000 € HT. La réalisation des travaux s'est élevée à 164 000 € HT. Des aides ont été obtenues via la Région Rhône-Alpes (PSADER) et l'Europe (LEADER).

Résultats obtenus

- Projet financé par le recours à **l'épargne citoyenne**, à la fois comme alternative au financement bancaire et pour sensibiliser les acteurs et les futurs consommateurs au projet et aux enjeux auxquels il répond (agriculture biologique, alimentation saine et de proximité...).

6 mois après son lancement, l'objectif de collecte de 74 500 € a été dépassé pour atteindre 106 000€ grâce à la mobilisation de 31 personnes devenues actionnaires Terre de Liens (dont 17 originaires du Roannais). La différence entre le montant de la collecte et le prix de rachat du site par Terre de Liens sera affecté à d'autres projets agricoles sous réserve de l'accord des épargnants.

- Installation d'une exploitation en maraichage
- Production qui permet d'approvisionner en partie :
 - ✓ la restauration collective (cantines et entreprise (Goût'Chou)),
 - ✓ le magasin de producteurs bio du Coteau
 - ✓ et les habitants via 2 permanences de vente à la ferme.